

Comment présenter la démarche ASL ?

Pistes de réflexion permettant de nourrir la présentation du projet auprès des partenaires institutionnels ou locaux, des équipes, des participants

Liste non exhaustive établie à partir de la question suivante :
“Selon vous, quelles sont les particularités de l'ASL, sa spécificité? ”

Document de synthèse des groupes de travail “ Analyse des pratiques des équipes ” et
“ Découverte-exploration de la dynamique ” pour les coordinateurs-référents

1. Spécificité des structures

Structures de proximité, inscrites dans les quartiers dont l'histoire, la constitution ont souvent été marquées par l'ancrage territorial.

Structures “ généralistes ” répondant à des besoins variés et visant l'acquisition de compétences multiples, pas exclusivement linguistiques. Structures portant souvent des projets s'adressant à des publics variés (ASL, activités artistiques ou sportives, accompagnement scolaire, permanences juridique ou sociales, etc.).

Élaboration et mise en œuvre de partenariats locaux tenant compte de l'environnement des structures, des besoins des publics et des compétences ou limites des structures. Ces partenariats locaux s'établissent aussi bien en termes d'orientation des publics vers les structures adaptées que d'accueil de partenaires “ spécialisés ” au sein des ateliers.

Diversité de la “ forme ” et des modalités de fonctionnement des structures porteuses d'ASL : “ petites ” ou “ grosses ” structures, centres sociaux, associations de quartier...

Équipes mettant en présence et faisant travailler conjointement des intervenants ayant des statuts différents (bénévoles : retraités/étudiants/actifs ; salariés ; intervenants extérieurs ; permanents, etc.).

Nécessité de mutualiser les expériences aussi bien en interne qu'en externe. Cf. *accompagnement du CLP*.

2. Le projet associatif global et son articulation avec ASL

Objectifs visés : favoriser l'autonomie sociale et citoyenne, l'accès aux droits, la connaissance des institutions, rompre avec l'isolement social.

Cet objectif est favorisé par la “ souplesse ” de la durée d'accueil des publics, d'autant qu'il s'agit de travailler avec des participants peu mobiles, peu disponibles, dont les projets ne sont souvent pas construits... Cela nécessite parfois un certain temps d'accompagnement. Il s'agit toutefois d'accueillir en tenant compte des “ limites ” et des compétences de la structure en fonction des besoins relevés.

Le public accueilli est très majoritairement féminin.

Changement des pratiques permettant de faire émerger plus de réciprocité entre la structure et les participants et visant une meilleure implication de ces derniers dans le projet associatif.

Va-et-vient nécessaire avec l'extérieur permettant de faire évoluer les regards des partenaires sur les publics, des publics sur eux-mêmes, des formateurs sur les publics, des publics sur les formateurs et les partenaires.

Prise en compte des évolutions et du contexte institutionnel nécessitant des adaptations, des évolutions mais aussi une certaine forme de souplesse.

Nécessité d'interroger le projet associatif sur la question des publics accueillis ou non. Nécessité d'interroger le projet global et l'articulation entre l'ASL et d'autres types d'actions pour pouvoir répondre aux demandes des publics ne relevant pas ou plus de l'ASL.

Freins : difficile orientation vers d'autres accompagnements notamment vers les dispositifs de formation linguistique, passerelles difficiles vers les organismes de formation.

3. La démarche pédagogique

Objectif visé : l'acquisition ou le développement de l'autonomie sociale des publics, en cohérence avec le projet associatif.

Cet objectif général nécessite d'analyser finement les besoins des publics, de distinguer ce qui est de l'ordre de la demande exprimée et du besoin relevé, de prendre en compte ces besoins pour construire avec les participants et l'équipe des réponses adaptées à chacun. Ces besoins "sociaux" deviennent contenu d'apprentissage et sont traités par pallier, avec une progression, des objectifs fonctionnels observables et mesurables.

Besoin de fixer des priorités pour répondre à des besoins individuels tout en faisant attention à ne pas trop diluer son projet et en tenant compte des limites de la structure.

Nécessité de changer les représentations sur les publics accueillis, de mettre en place des modalités d'animation plus interactives et participatives, de tenir compte des acquis des participants, d'intégrer des pratiques pédagogiques permettant des échanges et d'établir un rapport "d'adulte à adulte" entre les formateurs-animateurs et les participants.

Méthodologie visant à permettre des "transferts d'apprentissage" d'où l'absolue nécessité du va-et-vient avec l'extérieur. Il s'agira progressivement de passer du "savoir-faire" à la compétence sociale en communication. Il est donc nécessaire de construire la démarche avec les participants en tenant compte du "savoir-faire" des participants et pas uniquement de l'aspect linguistique et d'objectifs "atomisés".

La connaissance de la société d'accueil, l'accès à l'information et aux droits des usagers, la connaissance des codes sociaux deviennent des contenus et doivent être traités sous la forme d'activités pédagogiques mises en place avec les participants.

La méthodologie nécessite de mutualiser et d'échanger :

- entre structures
- avec les partenaires locaux
- au sein de l'équipe
- avec les participants